

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'expérience citoyenne / Innovation et développement numérique	<b>No SD</b> SD-2024-415
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil qu'un avis de motion soit donné pour le Règlement numéro L-13092 décrétant l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution informatique CRM (Réso) et décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ à cette fin et que ce règlement soit adopté à une séance subséquente	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts		
<b>Actions :</b> ADOPTION DE RÈGLEMENT, AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION DE PROJET DE RÈGLEMENT <b>No règlement :</b> L-13092 <b>Type de règlement :</b> Emprunt <b>Titre du règlement :</b> Décrétant l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution informatique CRM (Réso) et décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ à cette fin <b>Requérant :</b> Service de l'expérience citoyenne <b>Consultation publique :</b> Non <b>Dispo. susceptible approb. référendaire :</b> Oui <b>Lettre d'invitation :</b> Non <b>Approbation externe :</b> Oui		
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b>		
<p>Le Service de l'expérience citoyenne a procédé à la rédaction du projet de règlement suivant:</p> <p>Règlement numéro L-13092 décrétant l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution information CRM (Réso) et décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ à cette fin.</p> <p>L'emprunt visé par ce projet de règlement a pour but d'assurer l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution informatique CRM (Réso). Plus précisément, cette intégration vise à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étendre l'offre de service numérique transactionnelle en l'adaptant aux réalités particulières des entreprises dans le cadre de Mon dossier;</li> <li>- assurer la gestion de la base d'information «contacts et entreprises»;</li> <li>- gérer des projets de différentes natures, notamment, des projets de demande de subvention ou d'accompagnement;</li> <li>- concevoir un tableau de bord et rapports des investissements (Reporting);</li> <li>- permettre une communication de masse aux partenaires (campagne et marketing);</li> <li>- instaurer un tableau de bord d'activités pour un suivi des activités des employés Ville;</li> <li>- assurer la gestion d'événements, par exemple l'inscription et la promotion d'événements pour les entreprises.</li> </ul>		
<b>IMPACTS MAJEURS</b>		
NE S'APPLIQUE PAS		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b>		
<p>Le présent règlement prévoit un investissement de 2 500 000 \$ (taxes nettes incluses) qui s'inscrit dans le cadre du projet « 18-00001 Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM) » pour lequel un montant de 9 442 000 \$ est prévu au PTI dont 3 133 000 \$ en 2024.</p> <p>Emprunt de 2 500 000 \$.</p> <p>Service de dette: 100% ensemble des contribuables.</p>		
<b>CULTURE</b>		
NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b>		
Dépôt du projet de règlement; Avis de motion; Adoption du règlement par le conseil municipal devant se tenir dans les délais énoncés à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c C-19); Approbation des personnes habiles à voter; Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec; Avis de publication finale en vertu de l'article 362 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).		
<b>CADRE NORMATIF</b>		
En vertu des articles 544 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'expérience citoyenne / Innovation et développement numérique	<b>No SD</b> SD-2024-415
<b>REMARQUE(S)</b>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13092 décrétant l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution informatique CRM (RÉSO) et décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ à cette fin.</p> <p>de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13092 décrétant l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution informatique CRM (RÉSO) et décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ à cette fin.</p> <p>de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13092 décrétant l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution informatique CRM (RÉSO) et décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ à cette fin.</p>		